L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: [illegible] No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1er JANVIER 1887. — 60me Année

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 1er JANVIER 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an ... $2 00
Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Achetez vos bonbons et fruits glacés, cristallisés, chez Adolphe Lemane, à la Royale Confiserie. (Voyez l'annonce.)

1886—1887.

FRANCE.

Il paraît que, contrairement au proverbe, les années se suivent et se ressemblent. 1885 s'était éteint en pleine crise ministérielle. Le cabinet Brisson, battu en brèche par la Chambre, se voyait, comme ses dix-neuf prédécesseurs, depuis 1870, obligé de se démettre de ses fonctions. Il conservait le pouvoir uniquement pour présider à l'élection, par les deux Chambres réunies en Congrès, du Président de la République—élection qui devait avoir lieu, le 28 décembre. En effet, dès le 1er janvier, M. de Freycinet était chargé par M. Grévy, qui venait de commencer un second septennat, de former un nouveau cabinet. [illegible]

1886 finit exactement de même. A quelques jours près, un phénomène semblable se produit, mais dans de moins bonnes conditions que l'an dernier. M. de Freycinet remplaçait avantageusement M. Brisson, tandis que M. Goblet n'est que la petite monnaie de M. de Freycinet. Ce qui rassure un peu dans cette combinaison, que presque tous les partis considèrent comme viable, c'est la présence de deux personnalités qui ont, indirectement, exercé une grande influence sur les affaires européennes et contribué puissamment à relever la France aux yeux de l'étranger, sous l'administration précédente: nous voulons parler de l'amiral Aube et, surtout, du général Boulanger.

Il est certain que le premier, grâce à l'habileté, à l'activité [illegible], a fait faire des progrès très considérables à la marine française, aujourd'hui la plus forte du monde—ce qui permet au gouvernement de tenir tête à l'Angleterre et de la rappeler, très nettement, au respect de ses engagements.

Quant au second, il a pu se créer des ennemis, dans les partis monarchiques, par des mesures un peu sévères à l'égard d'officiers légèrement entachés d'esprit réactionnaire, par la raideur de son langage envers les princes d'Orléans, mais il a su imprimer à l'armée un élan qu'elle n'avait pas auparavant, à la nation une confiance en elle-même qu'elle avait perdue, aux puissances une haute idée des ressources militaires de la République, à l'Allemagne la considération, l'admiration de l'ennemi qu'elle avait vaincu.

A un moment donné, alors qu'on s'attendait à une guerre générale, qu'on croyait M. de Bismarck prêt à prendre les armes contre le czar, le grand chancelier s'est arrêté, tout à coup, dans la crainte, très sensée, de voir la France l'attaquer par derrière, le tenir en échec, peut-être même lui infliger un affront et mettre en péril l'Empire, dont la fondation est la gloire de sa [illegible] de sorte qu'à l'étonnement de tous les États du globe, au moment où elle s'y [illegible], elle-même, la France est devenue l'arbitre de la paix en Europe.

L'entente entre la Russie et la République serait, en ce moment, un véritable bienfait pour l'Europe et la sauverait probablement, de plus d'une crise. Cette entente avait failli être troublée, au commencement de l'année, par [illegible] de M. de Freycinet. Ce [illegible] par nous ne savons quel motif au début de son ministère, rappelé de Saint-Pétersbourg l'ambassadeur qui y résidait, depuis assez longtemps [illegible] y était, par excellence, ce qu'on appelle en langage diplomatique, *persona grata*.

Le Czar s'était pris pour lui d'une vive amitié; aussi témoigna-t-il son mécontentement en se voyant privé, subitement, de sa présence et refusa [illegible] de recevoir tout successeur au général Appert. En même temps, M. de Morenheim, ambassadeur russe, quittait Paris. Sans les intérêts mutuels qui rapprochaient, forcément, les deux États, au milieu d'une crise européenne, il s'en serait suivi une brouille grave. Il y a quelque temps, le Czar s'écria, tout à coup, au milieu d'une conversation: "Qu'est donc devenu Laboulaye?" M. de Laboulaye avait été, jadis, en qualité de secrétaire d'ambassade, un des lions de St. Pétersbourg. Le lendemain, M. de Freycinet, averti du mot, rappelait M. de Laboulaye de Lisbonne pour le dépêcher à St. Pétersbourg et les relations cordiales reprenaient, pour ne plus cesser—espérons-le.

Il s'est passé, cette année, un fait qui, pour la millième fois, donne une haute idée de la richesse du peuple français, de son merveilleux esprit d'économie, de sa confiance dans le gouvernement; nous voulons parler de l'emprunt de 500 millions. Le premier versement devait être de 94 millions; il a été offert au Trésor plus de deux milliards.

Faut-il qu'à côté de tant d'or tant de qualités, tant d'esprit chevaleresque, il se glisse tant de petites misères intérieures! Nous citerons, d'abord, des grèves regrettables, celles de Decazeville, de Vierzon, entretenues par le Conseil municipal de Paris, encouragées, prônées par des représentants tels que les Basly, les Roche, les Duc-Quercy, qui abandonnaient leur poste à la Chambre, pour aller fomenter les troubles parmi les ouvriers.

Puis est survenue l'expulsion des princes, occasionnée, moins encore par leurs imprudentes démonstrations, à propos de mariages, après tout, fort légitimes, que par les vantardises de leurs adhérents.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter la question; nous n'avons pour cela ni assez de temps ni assez d'espace, et l'on a, d'ailleurs, mis en avant autant d'arguments en faveur des expulsés que contre eux; mais il sera toujours permis de trouver étrange que des hommes sensés [illegible] s'obstinent à regarder comme impossible une forme de gouvernement qui, après plus de seize années d'existence, montre autant de vitalité [illegible] le premier jour et ne [illegible] aucun des symptômes de vétusté que [illegible] marquait, au même âge, les régimes déchus et regrettés. Il [illegible] toujours permis de déplorer que les [illegible] d'un pays, chargés de veiller à ses intérêts, de travailler à sa [illegible], s'amusent à faire crouler les [illegible] uns sur les autres—soit qu'ils ne possèdent pas le portefeuille qu'ils convoitent, soit parce que [illegible] pas à leur fantaisie, soit parce que [illegible] légale, reconnue, légitime [illegible] nombreux votes populaires, [illegible] de leur prédilection ou de [illegible], et qu'ils forment des coalitions [illegible] qui paralysent l'action du gouvernement et arrêtent sa marche.

[illegible], un homme, au cœur [illegible] esprit éclairé—M. Raoul Duval [illegible] des misères qu'amène un [illegible] état de choses. Lui, ancien [illegible] des régimes renversés, il s'est [illegible] anciens collègues et leur a [illegible] des prétentions [illegible] est devenue impossible [illegible] faire de l'ordre" [illegible] encore plus de pro[illegible] "faites-en dans la [illegible] autre elle, et la vic[illegible] succès vous est [illegible] l'immense ma[illegible] conservatrice au [illegible] gouvernement [illegible] prouve jusqu'à l'évidence [illegible] représentants du [illegible] sont en [illegible] et le fait [illegible] depuis 1870.

[illegible] M. Duval [illegible] s'est obstiné à suivre les [illegible] du passé. Qu'en est-il résulté? Les coalitions se sont renouvelées, plus inconséquentes, plus déplorables que jamais. M. de Freycinet est tombé. Sur ses ruines s'est élevé un ministère de transition, dont le but est de provoquer une dissolution de la Chambre. Une dissolution du Parlement, sollicitée par le fait d'un président qui est la créature du Parlement! Vit-on jamais si incroyable anomalie! Telle est, pourtant, la perspective au moment où s'ouvre l'année 1887.

EUROPE.

L'an dernier, à pareille époque, la vieille Europe était armée jusqu'aux dents, et l'on disait déjà que la situation ne pouvait durer plus longtemps. Il en est exactement de même, à l'heure qu'il est; la seule différence, c'est que les armements sont encore plus formidables et que l'on est tenté de croire qu'à force d'être surchauffée, la chaudière va définitivement faire explosion. Les prophètes de malheur ou les initiés indiquent le printemps prochain comme l'époque où les hostilités doivent, forcément, éclater.

Elle est extrêmement intéressante à étudier, la situation du vieux Monde. Toutes les nations se ruinent, à l'envi, en armements; toutes se jalousent, et chacune d'elle a peur de sa voisine. Le czar de toutes les Russies est le pivot sur lequel tournent les événements européens. L'Allemagne, qui, à la suite de la singulière révolution de Bulgarie, eût dû, de concert avec l'Autriche, lui courir sus, lui fait la cour et cherche à capter son amitié, par peur de la France, qui est, tout entière, sous les armes et prête à la revanche. La France, de son côté, est au mieux avec Alexandre, et les deux puissances, en cas d'hostilités, concluraient, très probablement, une alliance offensive et défensive. On sait l'amitié presque séculaire qui unit la Russie aux États-Unis. Il en résulte ce spectacle étrange, tout à fait nouveau dans l'histoire de l'humanité, d'un autocrate, du plus grand absolutiste des temps modernes, tendant, à travers l'Europe et l'Asie, la main aux deux seules grandes Républiques qui existent.

Voilà bientôt un siècle que la question d'Orient trouble l'Univers; elle est loin d'être résolue. Chaque année semble apporter un nouvel obstacle à sa solution. Qui eût dit, il y a vingt ans, que l'Autriche deviendrait une prétendante au partage des dépouilles de l'Empire ottoman? C'est, cependant, ce qui a lieu aujourd'hui, et elle n'a pas joué un rôle médiocre dans les nouvelles complications auxquelles nous assistons. C'est elle qui a suscité la guerre de l'an dernier entre la Bulgarie et la Serbie, parce qu'elle cherche, dans les Balkans, un rempart pour protéger sa marche vers Thessalonique.

On se rappelle les événements de Bulgarie en 1885. Ce n'est pas l'ancien chef de cette [illegible] que l'on pourra jamais [illegible] ce mot qui a été dit [illegible] Fernando, de Portugal, décédé cette année: "Ci gît un roi qui refusa trois couronnes—celles du Mexique, de la Grèce et de l'Espagne." Alexandre de Battenberg n'était qu'un petit officier sans fortune quand on lui offrit celle de Bulgarie, et une fois qu'on la lui eut mise sur la tête, il rêva d'en avoir deux autres—celles de Serbie et de Roumanie. En attendant, il s'était emparé de la Roumélie, contrairement au consentement de la Russie et aux intérêts de la Grèce, qui avait autant et plus de droits que lui sur la province conquise. Ce brave petit peuple, qui avait protesté contre les violations sans cesse renouvelées du traité de Berlin et n'avait jamais reçu la part qui lui revenait en vertu de ce traité, [illegible]

[illegible] la Grèce fît ouvertement sa soumission. On lui avait réservé [illegible] qu'on s'humiliât devant elle. Cette expédition restera l'une des hontes de l'année 1886 et une tache dans les fastes de la Grande Bretagne.

Pendant ce temps-là, [illegible] la Bulgarie continuait la lutte [illegible] contre l'influence de la Russie en Bulgarie. A la fin, le czar, impatienté [illegible] grand regret de l'Autriche, qui n'osa pas insister; à la grande colère de l'Angleterre qui, la rage dans le cœur, se sentait impuissante à rétablir son protégé sur le trône.

Voilà plus de trois mois que ces singuliers incidents se sont passés, et la Bulgarie n'a pas encore pu se procurer un prince. Les politiciens du bas étage qui la mènent, voulant l'affranchir de l'influence russe, et M. de Bismarck persistant à ne vouloir pas forcer la main au Czar, à l'amitié de qui il tient avant tout, moins par sympathie que par nécessité.

Vers le milieu de l'année, une catastrophe jeta, tout à coup, le deuil dans la Bavière. Le roi Louis II, atteint d'aliénation mentale, criblé de dettes, contractées par des dépenses extravagantes, venait d'être interdit, quand, dans un accès de désespoir, causé par le sentiment de l'humiliation qui lui était infligée, il se noya, entraînant avec lui le médecin que l'on avait attaché à sa personne. Cette mort tragique émut profondément le peuple, dont il s'était fait aimer, malgré ses nombreuses folies.

En Égypte, la France est toujours aux prises avec l'Angleterre, qu'elle rencontre comme un obstacle à ses desseins partout où elle cherche à s'installer, à revendiquer ses droits, aux Nouvelles-Hébrides, comme au Tonquin, comme à Madagascar, mais cette dernière puissance est obligée de céder graduellement, perdant, chaque jour quelque chose de son ancienne prépondérance sur les affaires du monde. Elle est cent fois plus embarrassée encore de sa prétendue conquête de la Birmanie, que la République française, de celle du Tonquin.

Elle a, d'ailleurs, à l'intérieur, un ver qui la ronge—l'Irlande, à laquelle elle continue à refuser ses droits légitimes. Un grand politique—M. Gladstone—avait voulu lui accorder l'autonomie; le Parlement en décida autrement. M. Gladstone insista et fit appel à la nation, qui lui donna tort. De là, sa chute et la rentrée au pouvoir du cabinet Tory, aujourd'hui à peu près en dissolution par suite de la démission de Lord Churchill.

Nous devons dire, en achevant l'histoire des événements qui ont eu lieu en 1886, que les dernières nouvelles sont graves. D'un côté, il y a l'Allemagne, qui s'est assuré l'appui, jusqu'ici douteux, de la Bavière, qui est en train d'organiser un nouveau septennat militaire et vient, prétend-on—bien à tort, croyons-nous—de signer une alliance avec le Czar, irrité de la perspective d'un ministère Floquet, en France; de l'autre, l'augmentation de l'armée française et les démonstrations belliqueuses du général Boulanger. Cette situation n'est pas d'un heureux augure au moment où s'ouvre 1887.

ÉTATS-UNIS.

Heureux, a-t-on dit, les peuples qui n'ont pas d'histoire. A ce compte, les États-Unis ont dû jouir, cette année, d'une immense somme de bonheur, car les événements importants y ont fait défaut. A l'extérieur, nous n'avons à signaler que l'affaire Cutting, qui a un instant, occasionné quelques malentendus entre deux Républiques sœurs, mais l'accord s'est bien vite fait. Cutting, emprisonné, puis condamné, a été relâché à la demande du secrétaire d'État—M. Bayard—et les relations entre l'Union et le Mexique sont cordiales. Dieu veuille qu'elles le soient toujours!

Il y a eu aussi quelques pourparlers entre la Chine et les États-Unis, à propos de mauvais traitements dont avaient été victimes, dans le Far West, un certain nombre de sujets de l'empire du Milieu, mais l'affaire s'est promptement arrangée. Nous en dirons autant de quelques querelles entre pêcheurs canadiens et américains.

A l'intérieur, le seul nuage qui se soit levé sur la politique, a été un conflit momentané entre M. Cleveland et le Sénat, à propos de la ratification des nominations présidentielles. La Chambre Haute ne s'est pas encore délivrée de son vieux levain de radicalisme; elle a voulu entraver l'action d'un Exécutif, entaché, à ses yeux, de démocratie, mais le Président a fermement maintenu ses droits et finalement obtenu gain de cause.

Dans l'Ouest il s'est déclaré une grande grève qui a failli faire couler beaucoup de sang—ce qui a fait dire aux journaux anglais que les institutions américaines allaient être mises à une rude épreuve par les luttes entre le capital et le travail et par les odieux attentats de quelques anarchistes d'origine étrangère. Il n'en a rien été. Après de longs pourparlers entre les représentants des compagnies de chemins de fer et ceux des Chevaliers du Travail, un compromis a été signé et les choses ont repris leur train ordinaire. Quant aux socialistes, la Cour qui était chargée de les juger, les a, sans hésitation, condamnés à mort.

L'Union a été attristée par deux catastrophes inattendues: des secousses de tremblement de terre, qui ont failli engloutir Charleston, fait bien des victimes, occasionné la perte de bien des millions; puis, une tempête, sur le golfe, qui a provoqué d'effroyables inondations sur les limites de la Louisiane et du Texas. Les populations de tous les coins du pays sont venues généreusement au secours des victimes.

Le plus brillant événement de l'année a été l'inauguration de la Statue de la Liberté, à l'entrée du port de New York—don de la République Française à celle de l'Amérique du Nord, gage d'amitié fraternelle entre les deux démocraties. Tous les corps de l'État, le Président en tête, ainsi que de nombreux délégués de la France ont rehaussé par leur présence, l'éclat de cette magnifique et glorieuse fête internationale.

Faut-il que nous ayons, en terminant, à déplorer la perte de trois hommes qui ont joué un rôle important dans l'histoire de l'Union—du général Hancock, de M. Tilden et de l'ex-Président Arthur. Tous trois ont emporté dans la tombe les regrets de leurs concitoyens, qu'ils avaient noblement servis.

LOUISIANE.

L'année s'est ouverte, pour la Louisiane et la Nouvelle-Orléans, au milieu d'une exposition qui n'a pas eu grand succès. On se rappelle les efforts faits, en vain, pour rendre la vie à cette institution qui a eu une assez triste fin.

On y célébrait le Creole Day, quand sont survenus des froids terribles qui ont rappelé ceux du Nord et de l'Ouest, et occasionné de véritables désastres. On sait qu'il y a, dans nos campagnes de la Basse Louisiane, de magnifiques orangeries; presque tous les arbres ont été détruits par la gelée. Il a fallu, pour les sauver, les couper au pied. Une grande partie d'entr'eux ont repoussé, mais il leur faut plusieurs années pour produire de nouveaux fruits. C'est une perte de quatre ou cinq récoltes occasionnée par quelques jours d'une [illegible] sibérienne.

[illegible] a cru d'abord que toutes les [illegible], plantées en automne, avaient été également frappées de mort; il n'en a été tout à fait ainsi, mais la récolte avait été fort endommagée. [illegible]

[illegible] Plus la tempête a été longue et terrible, plus le port a de douceurs.

A PROPOS D'ÉTRENNES.—C'est le moment—dit le *Figaro*, de Paris, du 17 décembre—où les gens avisés commencent à faire leurs emplettes pour le Jour de l'An. On n'est pas encore bousculé dans les magasins. Le choix des objets à acheter est plus varié. On se les procure à meilleur compte. Triple raison pour se presser.

Mais, au préalable, il est bon de prendre une feuille de papier et un crayon et d'inscrire sur une liste les noms des personnes auxquelles vous avez quelque chose à donner. Ce petit travail n'est pas aussi simple qu'il en a l'air. Chaque jour, nous voyons des gens fort embarrassés de savoir si dans tel ou tel cas ils feront bien de donner des étrennes et dans quelle mesure ils doivent pratiquer leurs libéralités.

Ainsi, une question délicate est celle de préciser dans cet ordre d'idées les devoirs d'un célibataire vis-à-vis d'une maîtresse de maison chez laquelle il est reçu. Tel ou tel jeune homme, par exemple, se croit tenu d'envoyer des bonbons ou des fleurs à une femme pour une unique invitation qu'il a reçue dans le cours de l'année. C'est un peu exagéré. De même on ne doit rien pour une invitation de bal. En réalité, il n'y a d'obligation de cadeau qu'au bout d'une dizaine de repas pris pendant l'année dans une maison, et, dans ce cas, comme nous venons de le dire, un simple envoi de fleurs ou une boîte de bonbons suffit amplement.

Si l'on est intime, si, selon l'expression consacrée, on a son couvert mis chez les gens, le cadeau a le droit d'être plus important. On peut dans ce cas envoyer un joli bibelot, ou mieux encore, des joujoux aux enfants—s'il y en a—mais il n'est pas admis qu'on fasse un cadeau trop personnel à une femme, des bijoux, par exemple. Un familier, un compagnon habituel fera bien en outre de donner, comme on dit vulgairement, la pièce au domestique qui le sert à table.

Puisque nous voilà sur le chapitre des domestiques, épuisons-le. L'usage est de donner à ses gens un mois de leurs gages, mais c'est un maximum que nous indiquons là, et encore dans le cas où les domestiques sont à votre service depuis un an au moins. Dans les maisons où l'on engage des serviteurs au mois de décembre, on se borne à leur donner une légère gratification au Jour de l'An. Autre source de profits pour les domestiques. Quand ils apportent chez vous une étrenne, il est d'usage de leur donner un léger pourboire. Cinq francs, par exemple.

Un mot du Cousin, le philosophe:

Un jour, en rentrant chez moi, j'étais tellement absorbé par mes pensées [illegible] à rien!

LOUISIANE.

L'Observer, Pointe à la Hache, paroisse Plaquemine, du 25 décembre:

Vendredi matin, nous avons eu une forte pluie qui a rempli nos citernes, vides par suite d'une longue sécheresse.

—On nous écrit, de Pointe Michel:

"Dans notre quartier, le battage du riz est terminé; il en reste encore beaucoup à battre au quartier Guillot.

"La nouvelle de l'incendie sur la propriété Le Riche, était inexacte. Le feu avait été mis, dans le but de brûler des herbes, sur une habitation appartenant à M. Le Riche. Le vent ayant tourné, les flammes ont consumé les herbes sur une étendue de trois habitations.

"Le canal Socola prend, tous les jours, plus d'importance; chaque matin, de nombreuses barques le traversent.

"Les réparations des levées continuent, en haut, à partir de la résidence de Mme Groleau, jusqu'à celle du Dr Ballowe.

"Bon nombre de cultivateurs ont l'intention de planter, ici, la pomme de terre; déjà, quelques-uns se sont mis à l'œuvre.

"Les orangers sont tous taillés sur la propriété de M. Félix Williams, mais il en reste beaucoup à tailler sur d'autres propriétés. Si le froid n'est pas très rigoureux, il y aura des oranges l'an prochain."

L'Eagle, paroisse St-Bernard, du 30 décembre:

L'entreprise de la fabrique de conserves vient d'obtenir un succès complet. Toutes les actions ont été prises. Le matériel pour la construction de l'établissement, est prêt; les travaux vont bientôt commencer.

—Les entrepreneurs de la nouvelle compagnie des abattoirs se sont réunis, mardi dernier, pour s'organiser provisoirement. M. Paul Daboval a été élu président provisoire et M. Geo. W. Morgan, secrétaire.

La liste des souscriptions est ouverte. Les travaux commenceront aussitôt qu'on aura recueilli la somme de $25,000. Déjà 275 actions ont été prises.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE.—Il y a quelques mois, dit la *République Française* du 17 décembre—nous analysions le beau travail graphique de MM. Juglar et Siegfried faisant présager une reprise des affaires. Depuis, le meilleur rendement des impôts, l'augmentation des recettes des chemins de fer sont venus annoncer que la crise si longue que nous subissons touchait à sa fin. Les tableaux du commerce extérieur, qui viennent d'être publiés au *Journal officiel*, annoncent aussi définitivement la reprise.

Pendant les neuf premiers mois de l'année, l'étranger a fait chez nous des achats pour 2,984,200,000 fr. contre 2,788,462,000 fr., chiffre de l'année dernière. D'autre part, nous lui avons acheté pour 3,787,533,000 fr. au lieu de 3,676,078,000 fr., chiffre de 1885.

Ces chiffres mériteraient d'être analysés; mais ceux relatifs au mois de novembre vont nous expliquer d'une façon encore plus nette l'état des affaires. L'année dernière, il est entré en novembre pour 326 millions de marchandises étrangères; en novembre 1886, le chiffre est de 376. Les matières nécessaires à l'industrie, de 140 millions, sont montées dans le même mois à 173. C'est là la hausse typique. Quand l'usine s'emplit de matières premières, c'est que le travail renaît. Les [illegible] sont également en hausse. Pour les ventes à l'étranger, même symptôme. On nous a demandé pour 62 millions de matières premières au lieu de 57 l'année dernière. Le travail renaît donc au delà des frontières. La vente par la France d'un plus grand nombre d'objets fabriqués est la conséquence de [illegible]. En novembre 1886, le chiffre a été de 162 millions contre 151 l'année dernière.

Remarquons la coïncidence de la reprise à l'étranger comme en France. Sur le terrain du travail, les nations sont solidaires et cette marche en avant, opérée en commun, est pleine de promesses.

Le même journal s'exprime ainsi, à la même date, relativement au traité franco-italien:

M. le ministre des affaires étrangères a fait connaître, hier, à la Chambre, qu'il avait reçu l'avis officiel que l'Italie dénonçait les traités de commerce conclus avec l'Autriche et avec la France. L'intention du gouvernement italien ne serait pas d'appliquer le tarif général; des négociations seraient ouvertes en vue de la conclusion d'un nouveau traité. M. Flourens, aux applaudissements de la Chambre, a déclaré que le gouvernement français, fermement décidé à défendre les intérêts de notre commerce et de notre industrie, apporterait dans ces négociations nouvelles le désir de continuer une entente cordiale avec l'Italie. Nous demeurons convaincus que cette entente est facile et qu'elle est nécessaire à la sauvegarde des intérêts des deux pays.

Croquis de banlieue.

Une noce s'est réunie dans un de ces restaurants qui servent aussi un assommoir. On est à table.

—Allons! bon, dit la mariée effarée, voilà qu'en le coupant, j'ai laissé tomber mon bifteck par terre, bien sûr le chien va le manger!

—N'ayez pas peur, répond galamment le marié, j'ai le pied dessus!

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc. Livraison à domicile. [illegible]

A. Baldwin, Prés. — S. Katz, Vice-Prés.

ÉTAT SEMESTRIEL
DE LA
Banque Nationale de la Nlle-Orléans
A LA CLOTURE DES AFFAIRES
31 décembre 1886.

ACTIF

Billets escomptés		[illegible]
Demandes de prêts	$571,551 [illegible]	
Surtirages	5,8[illegible]	
Bons des É.-U. 4 pour cent	207,650 00	
Primes sur les mêmes	56,065 50	
$150,000 N. O. Crossman bonds.		
$32,000 N. O. Consol 6 per cent certificates.		
$50,000 N. O. 6 per cent certificates	132,228 00	
$68,000 N. O. 6 per cent bonds issued to R. Rs.		
$125,000 Louisiana consols		
$10,008 Louisiana consols coupons No. 25		
Monnaie courante et chèques sur d'autres banques	691,424 00	
Change à vue sur New-York	277,011 63	
Dû par des banquiers	13,331 25	2,263,113 51
Fonds de 5 pour cent avec le Contrôleur de la Monnaie		9,000 00
Maison de banque	$99,555 48	
Mobilier et installations	7,500 00	107,055 48
Total		$3,488,012 10

PASSIF

Capital-actions	$200,000 00	
Fonds de surplus	400,000 00	
Profits non divisés	$40,000	
Moins 5 p. cent payable le 1er jan. 1887	10,000 — 30,000 00	630,000 00
Dividendes non réclamés		268 00
Dividende payable le 3 janvier 1887		10,000 00
Circulation au dehors		180,000 00
Dépôts individuels	[illegible]	
Dûs aux banques et banquiers	[illegible]	[illegible]
Total		$3,488,012 10

Je certifie que la copie ci-dessus est exacte et conforme à la vérité. WM. PALFREY, Caissier.
Copie conforme: JOHN E. [illegible], [illegible], [illegible]
1er jan—1t

A louer.
Le magasin No 27 rue Dumaine; résidence au premier, avec balcon; à un demi îlot du Marché Français et sur le parcours des chars Dumaine, ainsi que ceux du Bayou.
S'adresser à EUGÈNE TOURNÉ, Banque coin Royale et Conti, ou à FLAVIUS LEBRESQUE, Passage de la Bourse.
1er jan—6t PP

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1886—A une réunion de la Direction, qui a eu lieu ce jour, il a été déclaré un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, payable aux actionnaires, sur demande.
J. L. BERCIER, Caissier.
1er jan—1sem

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1887—Un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT sera payé aux actionnaires de cette banque sur demande.
ARTHUR HART, Caissier.
1er jan—4t

ÉTAT DE SITUATION
—DE LA—
BANQUE DU PEUPLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS,
A la clôture des affaires, vendredi soir, 31 décembre 1886.

Comptant	$442,023 78
Change	40,531 82
Prêts et escomptes	1,014,604 44
Actions	35,143 00
Propriétés foncières	62,062 50
	$1,594,435 54
Fonds-capital	$300,000 00
Profits non divisés	94,898 24
Dépôts individuels	1,198,599 30
Dividendes non payés	938 00
	$1,594,435 54

Moi, ARTHUR HART, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, du mieux de ma connaissance et de ma croyance.
ARTHUR HART, Caissier.
Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 31 décembre 1886.
ANT. DORIOCOURT, Notaire.
1 jan—1t

Avis.
$150,000 — Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1886.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte du Wells, Fargo & Co's Bank, San Francisco, Cal., un dixième du billet No. 93,174, tirage à numéro simple, Classe M. de la Loterie de l'État de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi 14 décembre 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
CHAS. SANTANA, Commis au change du Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne. 1er janv—2t PP

Avis.
$150,000 — Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1886.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wells Fargo & Co's Bank, San Francisco, Cal., un dixième du billet No 93,174, tirage à numéro simple Classe M. de la Loterie de l'État de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres le mardi 14 décembre 1886 et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
CHAS. SANTANA, Commis au change du Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne. 1er jan—2t PP

Avis.
$150,000. — Nouvelle-Orléans, 15 décembre 1886.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Daniel Jones au magasin de meubles de Theo Dumas, 257 rue Royale, un dixième du billet No 93,174 tirage à numéro simple Classe M. de la Loterie de l'État de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres le mardi, 14 décembre 1886 et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
J. BENDERNAGEL [illegible]
1er jan—2t PP

Avis.
$15,000 — [illegible]
Le soussigné certifie [illegible] un dixième du billet No 93,174 tirage à numéro simple Classe M. de la Loterie de l'État de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres le mardi 14 décembre 1886 et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
P. STR[illegible], Contenu du Hibernia National Bank, Nlle-Orléans.
1er jan—2t PP

Avis.
$150,000 — Nouvelle-Orléans 23 décembre 1886.
Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un cinquième du billet No 93,174 tirage à numéro simple Classe M. de la Loterie de l'État de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Lot de Cent Cinquante Mille Piastres le mardi 14 décembre 1886 et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.
FRANK MILTZ, Oshkosh, Wis.
1er jan—2t PP

Avis.
$15,000 — Nouvelle-Orléans 22 décembre 1886.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte du Wells Fargo & Co's Bank, San Francisco, Cal., un dixième du billet No 93,174 tirage à numéro simple classe M. de la Loterie de l'État de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres le mardi 14 décembre 1886 et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
CHAS SANTANA, Commis au change du Louisiana National Bank de la Nouvelle-Orléans, Lne.
1er jan—2t PP

Avis.
$[illegible] — Nouvelle-Orléans 23 déc. 1886.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de personnes à New York par l'intermédiaire de leur correspondant en cette ville un dixième du billet No 93,174 tirage à numéro simple classe M. de la Loterie de l'État de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres le mardi 14 décembre 1886 et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
J. G. LALLANDE, Caissier de la New Orleans National Bank, Nlle-Orléans, Lne.
1er jan—2t PP

Avis.
$[illegible] — Nouvelle-Orléans 27 déc. 1886.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Fourth National Bank of New York, une moitié du billet No 97,409 tirage à numéro simple classe M. de la Loterie de l'État de la Louisiane, moitié qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres le mardi 14 décembre 1886 vendue à Washington D. C. et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation de la dite moitié au bureau de la Compagnie.
W. W. WALDO, Caissier de la Germania National Bank, Nlle-Orléans Lne.
1er jan—2t PP

Avis.
$50,000 — Nlle-Orléans, 27 décembre 1886.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Compagnie Express Baltimore & Ohio, Chicago, Ills. la moitié du billet No. 97,409, tirage à numéro simple, classe M. de la Loterie de l'État de la Louisiane, moitié qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 décembre 1886, la dite moitié ayant été vendue à Washington, D. C., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur présentation de la dite moitié de billet au bureau de la Compagnie.
B. W. CASON, Agent du Baltimore and Ohio Express, Nlle-Orléans, Lne.
1er janv—2 f. PP.

Avis.
$20,000 — Nlle-Orléans, 30 décembre 1886.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Banque de Contra Costa county, Chico, Cal., un dixième du billet No. 92,507, tirage à numéro simple, classe M. de la Loterie de l'État de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 14 décembre 1886, le dit dixième ayant été vendu à San Francisco, Cal., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Wells, Fargo & Co's Express, Nlle-Orléans, Lne.
1er janv—2 f. PP.

Avis.
$20,000 — Nlle-Orléans, 17 décembre 1886.
Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un cinquième du billet No 92,507, tirage à numéro simple, Classe M. de la Loterie de l'État de la Louisiane, [illegible]

Avis.
$20,000. — Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1886.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wm L. [illegible], Savannah, Gie, un dixième du billet No 92,507, tirage à numéro simple, Classe M, de la Loterie de l'État de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 14 décembre 1886, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE, Agent du Southern Express Co., Nlle-Orléans, Lne.
1erjan—2t PP

Avis.
$20,000. — Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1886.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wm P. Brady, 1515 Fulton Avenue, Evansville, Ind., un dixième du billet No 92,507, tirage à numéro simple, Classe M. de la Loterie de l'État de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 14 décembre 1886, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE, Agent de la Southern Express Co., Nouvelle Orléans, Lne.
1erjan—2t PP

Avis.
$20,000. — Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1886.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Linsey Hayden, Evansville, Ind., un dixième du billet No 92,507, tirage à numéro simple, Classe M. de la Loterie de l'État de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le Mardi, 14 décembre 1886, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE, Agent du Southern Express Co, Nlle-Orléans, Lne.
1er janv—2t PP

Avis.
$20,000. — Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1886.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte du Wells, Fargo & Co's Bank, San Francisco, Cal., un dixième du billet No 92,507, tirage à numéro simple, Classe M. de la Loterie de l'État de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le Mardi, 14 décembre 1886, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
CHAS SANTANA, Commis au Change du Louisiana National Bank de la Nouvelle-Orléans, Lne.
1er janv—2t PP

Avis.
$10,000. — Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1886.
Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la banque de Wells, Fargo & Co. de San Francisco, Cal., un dixième, et J. Prendergast, Baltimore, Md., par l'entremise de Stein Bros. Baltimore, Md., un cinquième du billet No [illegible] tirage à numéro simple Classe M. de la Loterie de l'État de la Louisiane, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres le mardi, 14 décembre 1886, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation des dits billets au bureau de la Compagnie.
CHAS. SANTANA, Commis au change du Louisiana National Bank de la Nouvelle-Orléans, Lne.
1er jan—2t PP

Avis.
$10,000 — [illegible]

Avis. [illegible]

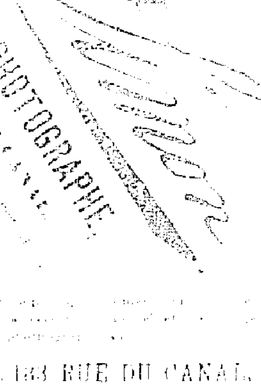

No. 133 RUE DU CANAL.
[illegible]
Successeur [illegible]

1887 JOUR DE L'AN 1887

UN ÉNORME LOT DE
Fruits Glacés!
[illegible]
60c la livre, 30c la demi, 25c le quart.
[illegible]
VINS DE CALIFORNIE
Produits Alimentaires Américains
[illegible]
PAUL PICARD,
65, rue Royale.
29déc—1m

LA BOTTE ROUGE!
A l'enseigne de la
BOTTE ROUGE
Coin des rues Ursulines et Dauphine.
Bottes, souliers et bottines,
A BON MARCHÉ.
GEORGE WAGNER.
11 déc—1 sem—3 m—sam, dim, mer.

EXPOSITION ANNUELLE
—DE—
JOUETS
—CHEZ—
B. SEMBRE,
Coin St. Louis et Royale,
Articles fantaisie pour cadeaux de Noël et Jour de l'An.
Grande variété de Chemises, Cravates, Foulards, Parapluies, Bas et Chaussettes.
[illegible]

Eagle Coffee House.
SALON D'HUITRES ET RESTAURANT.
Pension Privée—Repas à la Carte—Chambres pour Voyageurs et Familles.
12 ... RUE MADISON ... 12
L. B. DUFFARD, Propriétaire.
Nota—Un bureau de placement et de renseignements est attaché à l'établissement pour tout corps de métier, employés de commerce, de maisons bourgeoises, de cuisine, travailleurs de plantations, etc. Des registres privés sont ouverts pour toutes transactions, vente et achat de propriétés et de tout établissement de commerce de la ville et de la campagne, à l'Agence Générale d'Affaires et d'Emigration, 12 rue Madison.
1er jan—3m tous les dim. — L. B. DUFFARD & CO.

C. LAZARD & CIE.,
LES MARCHANDS DE
Vêtements Confectionnés d'un Prix,
SONT DE RETOUR A LEUR ANCIEN MAGASIN,
Au Coin des Rues Canal et North Peters,
Avec un Fonds de Marchandises entièrement nouveau de
Vêtements confectionnés,
De Chapeaux et
De Lingerie de Dessous.
Nous inaugurerons NOTRE OUVERTURE en offrant durant la prochaine saison à des prix si réduits, que la concurrence ne sera pas possible.
HABITS DE GRANDE TOILETTE et COSTUMES DE BUREAU des dernières coupes et des meilleures étoffes.
Aussi, un très bel assortiment de SURTOUTS, des vêtements remarquables par leur excellente confection et leur élégance, comprenant toutes les dernières modes, telles que: Surtouts doublés de Soie et de Satin, en Chinchilla, Peluche, Kerseys, Meltons, Montagnacs, Venitiens et Wide Wales. SOUVENEZ-VOUS QUE NOUS SOMMES LES QUARTIERS GÉNÉRAUX pour les Vêtements des Enfants.
Nous invitons cordialement nos amis et le public en général à venir examiner notre nouveau fonds de marchandises et à se convaincre de la modicité de nos prix.

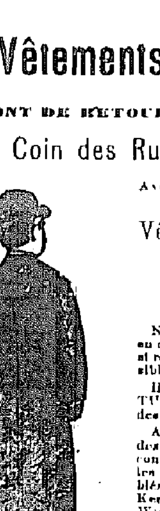

C. LAZARD & CIE., 29, 31 et 33 rue du Canal.
7déc—1m Dim Mar Jeu Sam

Profitez de la chance offerte.
Vente spéciale de Pardessus de $3 à $35 valant le double. Allez chez
M. LION & CIE,
Pour des Habillements confectionnés pour hommes et enfants à bon marché.
Habillements faits sur commande, dernier genre, moitié prix, par des coupeurs de premier ordre.
Chapeaux, Malles, Valises et articles de toilette pour hommes.
Il faut que tout ce grand stock soit vendu dans un temps très limité
M. LION & Cie.,
195, 197 et 199 rue Decatur, en face du marché français à la viande.
[illegible]

PRÉPARATIFS FAITS POUR RECEVOIR LA FOULE A L'OCCASION DE LA NOEL. [illegible] MERVEILLEUSE COLLECTION DE NOUVEAUTÉS EN FAIT DE DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE EN OR, CHAINES EN OR, ÉPINGLES DE CRAVATES, BOUTONS DE MANCHES, [illegible], ARGENTERIE MASSIVE, PLAQUÉE, PLUMES EN OR, CRAYONS EN OR, CANNES A POMMES D'OR ET D'ARGENT, ÉVENTAILS, BOITES A ALLUMETTES EN OR, BROSSES MONTÉES EN ARGENT, CROCHETS EN ARGENT, ETC.

SPÉCIAL:
J'OFFRE TOUT MON ASSORTIMENT DE MONTRES EN OR, DE BRACELETS, [illegible] DE BAGUES EN OR AVEC CAMÉES [illegible] INTAGLIO AUX PRIX COUTANTS.

MONTRES A REMONTOIR AVEC BOITIERS EN OR ET EN ARGENT DE WALTHAM, HOWARD, [illegible], PATEK PHILIPPE, ET A. M. HILL.

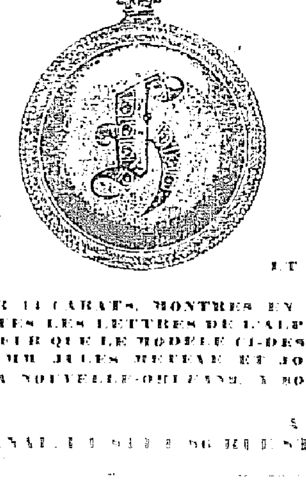

CÉLÈBRES CHRONOGRAPHES MARCHANT, S'ARRÊTANT A VOLONTÉ AVEC ET SANS AIGUILLES A SECONDES DE WALTHAM ET DE A. M. HILL.

MONTRES EN OR 14 CARATS, MONTRES EN DIAMANT POUR DAMES AVEC TOUTES LES LETTRES DE L'ALPHABET, MÊMES FORME ET GRANDEUR QUE LE MODÈLE CI-DESSUS: PRIX $65.
LES VÉTÉRANS, MM. JULES [illegible] ET JOSH LIPMAN, SI BIEN CONNUS A LA NOUVELLE-ORLÉANS, SONT A MON MAGASIN.
A. M. HILL,
133 RUE DU CANAL, [illegible] RUE ST CHARLES.

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.

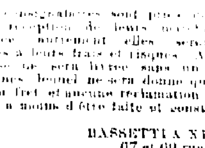

FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
[illegible] MONOGRAMMES gravés [illegible]
1er sept86—1an

La Barque Italienne "Maresca", capitaine Maresca, de Gênes, commencera son déchargement LUNDI le 3 janvier au [illegible]. Les consignataires sont priés de [illegible] de la réception de leurs marchandises, [illegible]
BASSETTI & XIQUES, 67 et 69 rue Decatur.

Ni le capitaine, ni les consignataires de la Barque Italienne "Maresca", de Gênes, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque.
BASSETTI & XIQUES,
31 déc—3t — 67 et 69 rue Decatur.

COLLÈGE ST-ISIDORE.
Troisième district, Nouvelle-Orléans.
Réouverture des classes le 3 janvier. Cette institution offre tous les avantages désirables pour une éducation chrétienne et commerciale parfaite. Sa seconde session commence le 1er février. Pension et enseignement, par mois, $16. Pour le catalogue, s'adresser au
Rév. J. SCHERER, C. S. C., Président.
25 déc—1m

Licences de Ville pour 1887.
BUREAU DU TRÉSORIER, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 20 déc. 1886.
Le LUNDI, 3 janvier 1887, je serai prêt à délivrer Les Licences de Ville pour 1887.
I. W. PATTON, Trésorier.
20déc—1sem

AVIS.—L'élection annuelle de directeurs de l'Asile pour secourir les Orphelins Indigents, sera tenue, comme d'habitude, au No 35 rue Carondelet, le LUNDI 3 janvier 1887, de 1 à 3 P. M.
FRANK N. BUTLER, Secrétaire.
29 déc—6t

LEON MARTHE,
[illegible]

E. BARBIER,
Horloger et Bijoutier.
Montres,
Pendules,
Diamants,
Bijouterie.
RÉPARATIONS.
Bas prix et garantie.

60 RUE ROYALE.
ENTRE BIENVILLE ET CONTI.
9déc—1m jeu sam dim

Tirage de la Loterie de l'État de la Louisiane.
POUR LE 31 DÉC.—CLASSE No 311.
Tirage de 4 heures P. M.

63	13	28	40	72	57	18	9	36	38	97

Les tirages ci-dessus publiés [illegible]

Spectacles, Bals, &c.

Académie de Musique de Bidwell.
Deux dernières représentations de
MISS LOUISE RIAL.
—Dans—
LOVE AND REASON.
Aujourd'hui à Midi. Ce Soir à 8.
1er jan—1t

Académie de Musique.
Dimanche, 2 janvier 1887.
La favorite de tous
MYRA GOODWIN,
Avec le concours de son excellente compagnie dans la comédie en 3 actes de Kidder
"SIS"
En outre de la comédie Mlle Goodwin introduira ses spécialités: Solos, Chants, Danses, Banjo et Tambours.
Nota—Chaque dame assistant aux représentations recevra un souvenir photographe de Mlle Goodwin.
1er jan

THEATRE ST. CHARLES.
Positivement les trois dernières représentations aujourd'hui à midi, ce soir, 8 heures.
Dimanche soir, 2 janvier
BIDWELL'S
STAR DRAMATIC CO.
Dans le beau drame de [illegible]
Cricket on the Hearth.
LUNDI SOIR, 3 Janvier.
Après de grandes [illegible]
FALSE SHAME
Or New Year's Eve.
1er jan—2t

Théâtre St-Charles.
[illegible]
Lundi, 3 jan., et durant la semaine
[illegible]
FALSE SHAME
NEW YEAR'S EVE
[illegible]
Matinées [illegible]

GRAND OPERA HOUSE
Samedi, 1er janvier 1887
Matinée [illegible]
THE LIGHTS O'LONDON.
Dimanche 2 janvier 1887
[illegible]
LIGHTS O LONDON
[illegible]
1er jan—2t

Théâtre de l'Opéra Français.
GRAND SOUVENIR.
Matinée des dames, le Jour de l'An.
LA TRAVIATA
—ET LE—
Grand Ballet de Carmen.
Un Souvenir pour chaque dame et un Jouet pour chaque enfant.
SAMEDI, 1er Janvier, 8 heures P. M.,
Mme BONIFACE.
31 déc—2t

THEATRE DE FARANTA.
Coin Bourbon et Orléans, cinq minutes de marche de la rue du Canal.
[illegible]
Commençant le LUNDI, 27 décembre, 1886. Tous les soirs. Matinées Jeudi, Samedi et Dimanche.
Le tragédien distingué,
DANIEL E. BANDMANN,
Avec l'aide de la grande actrice, Mlle Louise [illegible],
Avec une compagnie [illegible] choisie, dans le répertoire suivant:
Lundi soir—HAMLET.
Mardi soir—MERCHANT OF VENICE.
Mercredi soir—RICHELIEU.
Jeudi matinée—LADY OF LYONS.
Jeudi soir—ROMEO AND JULIET.
Vendredi soir—OTHELLO.
Samedi matinée—EAST LYNNE.
Samedi soir, Dimanche matinée et Dimanche soir—CORSICAN BROTHERS or THE DUEL IN THE SNOW.
La semaine prochaine, changement complet de répertoire.
Entrée aux places réservées, 25 cents. Entrée générale, 10 cents.
26 déc—

TEMPLE D'ART
Coin des rues Canal et Dauphine,
LA BATAILLE DE PARIS
Sera ouvert par requête spéciale jusqu'à nouvel ordre pendant les heures de la journée seulement.
Lectures toutes les heures.
Le plus grand et le plus vivant Panorama de Guerre qui ait été reproduit.
Les portes sont ouvertes de 8 30 A. M. à 5 P. M. tous les jours.
Admission ... 25 cts
Enfants ... 15 cts
5 oct—

Royale Confiserie.
ADOLPHE LEMANE,
Coin Royale et St-Pierre.
Assortiment complet en confiserie, pâtisserie, dragées fins, [illegible] Verdun, par excellence nougats aux noisettes, les célèbres grands Flans aux pêches, abricots et vertebonne, etc. [illegible]
Marrons glacés, double vanille ... $1 la livre
Fruits français glacés ... 75c
cristallisés ... 60c
Bonbons extra ... 75c
fins ... 40c
Toujours en main, articles pour arbres de Noël.
22 déc au 1 jan—PP

H. DAMIENS,
Coin Royale et Toulouse.
JOUETS
CRISTAUX, PORCELAINES.
Articles de Fantaisie
[illegible]
CADEAUX
De Noel et de Premier de l'An.
[illegible]

The Cosmopolitan
The handsomest, most entertaining, low price, illustrated family magazine in the world. ($2.50 per year, with a $2.25 premium free.) Sixty-four beautifully printed pages in each number, filled with short stories, sketches, travels, adventures, bright and brief scientific and literary articles, by distinguished American and foreign writers, such as Julian Hawthorne, Harriet Prescott Spofford, George Parsons Lathrop, Louise Chandler Moulton, J. Macdonald Oxley, Ella Wheeler Wilcox, H. H. Boyesen, Catherine Owen, Rev. R. Heber Newton, Alphonse Daudet, Paul Heyse, Count Tolstoi, Th. Dostoevsky, William Westall and many others. Also entertaining JUVENILE and invaluable HOUSEHOLD departments. One or more illustrated articles and several full-page engravings in every number.

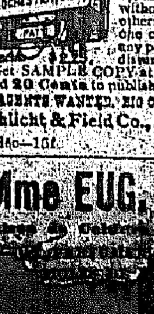

A Shannon Letter and Bill File or a Shannon Sheet-Music Binder Free to every Subscriber.
These premiums sell everywhere for $2.25 each. The File is the most perfect device ever invented for the preservation and classification (alphabetically and according to date) of all letters, bills, etc. Any paper can be referred to, taken out and put back without disturbing the others. With the Binder one can insert or take out any piece of music without disturbing any other sheet.
Get SAMPLE COPY at NEWS STAND or send 20 Cents to publishers.
AGENTS WANTED, BIG COMMISSIONS PAID.
Schlicht & Field Co., Rochester, N.Y.
29 déc—1t

Mme EUG. JACOB,
[illegible]